

## CONSEIL MUNICIPAL de 18 mars 2017

**Présents** : Sylvie BURLLOT - Christian PAILLOUX – Gérard GUITTARD – Julien ADAMI – Maité BARBECOT - Maria SENECTAIRE – Arnaud LAPRA – Patrice LEBOUCHARD – Odile VELLETT – Jean-Luc MIOCHE - Thierry VALLEIX – Jacques MANDON

**Excusés** : Marie-Paule CHAZAL (pouvoir Gérard GUITTARD)  
Guy GALLAIS (pouvoir Jean-Luc MIOCHE)  
Arlette GENDRONNEAU (pouvoir Arnaud LAPRA)

Secrétaire de séance : Maria SENECTAIRE

### ORDRE DU JOUR

- 1 D.I.A.
- 2 Point Communauté de Communes
- 3 Enquête publique conjointe PLU/AVAP
- 4 Point travaux rue de la Pougère
- 5 Groupement d'achat électricité
- 6 Concessions cimetièrre
- 7 Redevance France Telecom 2016
- 8 Informations diverses

---

#### **1- DIA**

Parcelle ZS35 - rue Louis Aynard (information donnée à l'acquéreur, ainsi qu'au notaire, sur une modification éventuelle au niveau PLU/AVAP) = pas de préemption

Réflexion sur parcelle ZS19 = préemption par le EPF-Smaf – il est préférable de déléguer le pouvoir de préemption à EPF-Smaf (organisme permettant à la collectivité d'acquérir des biens) – procédure simplifiée – ne pas oublier délai à respecter (28 mars)

**Délibération à prendre pour autoriser la délégation de pouvoir de préemption à EPF-Smaf : validée à l'unanimité**

#### **2- Point Communauté de Communes**

Plusieurs réunions sont programmées ou déjà réalisées (commissions Habitat, Travaux, Tourisme, Culture), et d'autres seront décalées.

L'inscription sur les commissions : un élu par commune

Il est demandé à chaque élu siégeant en commission de faire un point régulier.

Judi 23/03 : conseil communautaire

Habitat : lors de cette commission, a été évoqué l'îlot de Chadrat qui pourrait faire l'objet d'une opération de création de logements locatifs sociaux. Ce site avait été présenté à la CC des Cheires comme foncier potentiel, le transfert des dossiers à la nouvelle communauté de communes est bien effectif.

#### **3- Enquête publique conjointe PLU/AVAP**

Elle démarre jeudi 23 mars 2017 à 10 heures, en salle de Conseil. Les documents sont consultables sur place, et ils sont également disponibles sur le site de la commune dans les mêmes délais.

Le commissaire enquêteur sera présent à différentes dates :

- 23/03 10h à 12h
- 31/03 13h30 à 16h30
- 12/04 13h30 à 16h30
- 22/04 9h à 12h

Publications :

- 1<sup>ère</sup> publication La Montagne + Le Semeur = le 08/03/2017
- 2<sup>e</sup> publication = 8 jours après le début de l'enquête

Possibilité de formuler des commentaires sur papier ou de façon dématérialisée par mail (adresses sur le site).

Le fichier peut également être téléchargé en PDF et imprimé si besoin.

Une réunion a eu lieu vendredi 7 mars avec DDT, Grand Clermont, La Sauvetat, pour évoquer la situation particulière du POS actuel de nos 2 communes (caducité imminente). En absence de POS, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui sera appliqué.

#### **4- Point travaux rue de la Pougère à Chadrat**

Le projet de mur en pierres sèches est engagé avec Arkose. Le terrassement est en cours. Il s'agit de monter 2 murs en décalé avec création d'un palier-terrasse entre les deux.

Le terrain en question est un terrain privé mais pour un usage public, car il s'agit de créer des places de stationnement.

La livraison des pierres se fera en plusieurs étapes par les employés communaux, car nous avons peu de place pour le stockage.

Ce travail est réalisé sous forme de formation pour les employés communaux ainsi que pour ceux de Chanonat.

Fin des travaux prévus : mi-mai 2017 :::> inviter la presse pour la fin des travaux afin de mettre en valeur la collaboration participative entre les privés et la commune.

Un géomètre viendra ensuite reprendre les nouvelles côtes et délimitation.

#### **5- Groupement d'achat électricité**

Même esprit que le groupement d'achat de gaz, mais nous ne sommes pas éligible car faible consommation (réservé aux contrats de puissance supérieurs à 36 KVA) – à l'initiative du SIEG.

Le Département et l'ADU HME travaillent actuellement sur les contrats de moins de 36 KVA (puissance et consommation électriques) –

La loi précise que les collectivités ne peuvent pas bénéficier des tarifs réglementés.

#### **6- Concessions cimetière**

Gérard expose qu'il n'existe pas actuellement de règlement communal pour les concessions sauf pour le columbarium.

Le problème se pose suite à l'appel d'une personne dont sa grand-mère résidait à Saint Saturnin. Cette personne souhaite donc acheter un emplacement à Saint Saturnin.

Souhaitons-nous donner des priorités aux habitants ?

- Columbarium Saint Saturnin : reste 3 places
- Columbarium Chadrat : reste 0

Problème des concessions abandonnées (en cours)

Projet de règlement : Sylvie se renseigne auprès des communes voisines et un groupe (Arnaud, Gérard et Maïté) se constitue pour présenter le projet au prochain conseil municipal.

Par ailleurs, une famille, ayant acheté une concession à perpétuité, souhaiterait revendre sa concession. Le conseil municipal accepte de reprendre cette concession au prorata du temps possédé par rapport au solde de 50 ans.

## 7- Redevance France Télécom 2016

Les tarifs ont baissé pour cette année. Il s'agit d'une redevance pour utilisation du domaine public routier communal.

- Au niveau souterrain : 38.81 € le km pour un réseau de 14.549 kms
- Au niveau aérien : 51.74 € le km pour un réseau de 1.112 kms
- Au niveau de la cabine téléphonique : 25.87 € le m<sup>2</sup> pour une emprise au sol de 4 m<sup>2</sup> / Cabine téléphonique supprimée le 31/12/2016

Au total : **725,66 €** contre 752,59 € en 2015

Délibération pour utilisation du domaine public Délibération : 3 Abstention et 1 Contre

## 8- Informations diverses

- A) Dimanche 02/04 : visite du village par des personnes en situation de déficiences visuelles.  
Un élu peut-il accompagner ? Odile et Maria  
Pour info, nous avons reçu des documents en braille.
- B) Locaux anciennement occupés par SMVVA : devis pour Internet et changement de 3 radiateurs (1242,58 € TTC) / à noter qu'il est plus intéressant de laisser un seul compteur pour l'ensemble.  
Projet de bail à réaliser : Arnaud LAPRA  
Monsieur Dupré (architecte) et l'association AMOS sont intéressés. Il reste uniquement le petit bureau à louer (annonce à faire) – 5 € le m<sup>2</sup> (hors charges)  
Le local sous la brocante n'est toujours pas débarrassé : se rapprocher du locataire pour qu'il vide ce local au plus tôt.
- C) LOISIRS et CULTURE  
Suite à l'assemblée générale du Club de l'Âge d'Or en date du 7 février 2017, un nouveau bureau a été élu. Il se compose de :  
Président : René Ficheux,  
Vice-Présidente : Solange Bourdon-Jaffeux  
Secrétaire : Françoise Martin  
Trésorière : Josette Fromageot  
Membres du bureau : Jacqueline Andraud, Elisabeth Blandin, Madeleine Roy  
Une nouvelle dénomination a été approuvée : association « Loisirs et Culture ».  
Le bureau formule plusieurs demandes :
  - Possibilité de remettre une note de présentation des activités du club aux personnes présentes lors du repas des aînés :::> validé
  - Suite à leur adhésion à la fédération « Générations Mouvements – les Aînés Ruraux », possibilité de réserver la grange de mai pour la journée annuelle de rencontre interclubs qui aura lieu le 27/09/2017 :::> validée, et il est précisé que comme pour toutes les associations, la salle est prêtée une fois par an gracieusement pour une manifestation (hors fonctionnement).
  - Utilisation du logo de la commune pour leur correspondance et communication :::> validée  
Le bureau nous informe également d'une démarche auprès du corps enseignant pour la création d'un logo, via un concours.
- D) Proposition du Parc des Volcans : Jérémy Papin

Le Parc des Volcans est en lien avec le réalisateur de film, Laurent Charbonnel. Il s'agit d'un projet concernant 4 parcs naturels régionaux pour la chaîne Ushuaïa.

Projet de filmer 2 ou 3 personnes qui travaillent sur le village sur l'embellissement, réfection petits patrimoines... présence d'un élu, d'un représentant local.

C'est une belle promotion pour le village. Le tournage est prévu du 10 au 16 juin, pour une diffusion à l'automne.

Nous souhaitons proposer Monsieur PENICAUD, Chad'art ou Arkose. A voir avec les intéressés.

Une journaliste souhaite réaliser une émission pour France5 sur les Plus Beaux Villages de France. Elle a rencontré Arnaud pour présenter son projet, sous un format de 52minutes, diffusé un dimanche soir.

Elle enquête sur le fonctionnement des PBVF, notamment sur les villages qui accèdent au label et sur ceux qui sont déçus. Seuls les documents émanant de la commune ont été transmis.

La journaliste recontacte Arnaud dans un mois.

E) Courrier reçu de la mairie d'Olloix

L'assurance prend finalement en charge la somme réclamée par le Fond de Garantie des Victimes.

Un courrier de remerciements a été adressé à l'ensemble des communes ayant formulé leur soutien financier.

Nous avons demandé à notre assureur des renseignements sur les modalités et coût pour une telle couverture.

F) Question sur les potelets à installer rue principale, près de la boulangerie

Proposition de l'ABF (265 € HT) et contre-proposition présentée par des élus (67 € HT).

L'enjeu économique n'est pas négligeable au vu du nombre de potelets à installer : 12 minimum aux abords du commerce, et si nous souhaitons conserver l'harmonie, il faut en prévoir un plus grand nombre sur la rue principale jusqu'au monument aux morts.

Devons-nous suivre les préconisations de l'ABF ?

Il est rappelé la nécessité d'une cohérence entre la place et la rue principale, et réfléchir à une installation définitive et non provisoire. De plus, il ne faut pas oublier qu'il sera difficile par la suite d'imposer des préconisations ABF aux habitants, si nous-même nous ne les respectons pas pour nos propres réalisations.

Les avis sont partagés :

- Certains proposent d'installer les potelets moins onéreux vers la boulangerie et si l'effet esthétique ne nous satisfait pas, ne pas investir sur le reste de la rue ;
- D'autres demandent s'il n'est pas possible de renégocier avec l'ABF pour trouver une solution alternative ;
- Evoquer l'argument financier sur le fait de continuité du projet ;
- proposer de réaliser les installations avec les potelets à moindre coût, et de demander à l'ABF de venir sur place vérifier le rendu ;
- Peut-on demander à l'entreprise un seul exemplaire pour vérifier le rendu ;

Il est demandé de se procurer un modèle (coût ?) et de prendre attache avec l'ABF.

La décision finale sera soumise au vote.

Suite à l'accident survenu à l'école, Maïté s'inquiète de l'importance de retirer le potelet rapidement (2 clés) pour permettre l'accès aux pompiers et secours.

Priorités à droite :

Le marquage au sol est à faire fin mars.

Zone à 30 au lieu de 50 : est-ce fait auprès du département ?

Il est prévu de réaliser les 2 passages piétons en résine, ainsi que le reste du marquage. Le département nous demande la prise en charge du surcoût lié à ce choix de matière : environ 5000€.

Les amendes de police permettraient la prise en charge partielle voire totale : attendre accord.  
Réflexion sur les emplacements de stationnement et agrandissement des trottoirs sur la voie par matérialisation au sol aux abords du collège.

G) Réunion avec maires du canton

M. Montel (ORANGE) soulève les difficultés rencontrées sur différentes communes au niveau de la fourniture Internet. Saint Saturnin est inscrit dans la phase 2 « Auvergne très haut débit » : la fibre sera installée entre 2018 et 2021.

Lundi 20/03 à 17h à Cournon : Réunion du Conseil départemental pour présenter le projet d'agence d'ingénierie à destination des communes (missions sur les travaux de voirie voire l'instruction des droits des sols) : Gérard + Jacques

H) Accueil périscolaire des enfants

Lors de la dernière réunion CLSH, il a été annoncé l'interdiction d'accueillir des enfants, si le nombre est inférieur à 6. Effectivement depuis plusieurs mois, la baisse de fréquentation du mercredi après-midi (moins de 6 enfants) s'est confirmée.

Les difficultés financières (encadrements/nombre d'enfants accueillis) sont de nouveau évoquées.

**Fin d'accueil le mercredi** : votée en assemblée générale, applicable dès la semaine suivante.

Arnaud s'inquiète que les membres du SIVOS présents ne s'impliquent pas davantage, en proposant une autre solution. Ce n'est pas au SIVOS de répondre mais au CLSH, car la garderie du mercredi après-midi ne relève pas du service public.

Julien explique, en qualité de président du SIVOS, que le SIVOS et le CLSH sont 2 structures différentes ; la décision du CLSH lui appartient et chacun doit prendre ses responsabilités. Le CLSH n'est plus rentable depuis 2 ans (depuis la mise en place des TAP) mais a souhaité poursuivre cet accueil. La fermeture du mercredi après-midi est-elle due à un problème financier ou un problème légal ?

Pourquoi ne pas avoir attendu la fin de l'année scolaire ?

Le CLSH a fonctionné mais n'a pas pu évoluer avec tous les changements derniers. Il faudrait certainement revoir l'offre par rapport à la demande, s'attarder sur les besoins et les services proposés et s'interroger sur une évolution à plus ou moins longue échéance.

Changement du contexte autour du périscolaire et sur les perspectives à court et moyen terme.

Les chiffres ont baissé sur tous les services du CLSH et pas uniquement sur les mercredis après-midi entre l'an passé et cette année.

Julien précise qu'il est envisagé de demander une contribution financière aux familles pour l'application des TAP, et ce, dès la prochaine rentrée scolaire.

D'où la nécessité d'une remise à plat du fonctionnement du CLSH qui a été ouvert en 2003 afin de prévoir une nouvelle politique d'accueil des familles avec enfants sur la commune.

Il est demandé au SIVOS de programmer un débat autour des modalités d'accueil des enfants le mercredi après-midi.

I) Salle des fêtes de Chadrat : porte d'entrée endommagée

Dans le cadre de l'Adap, il était envisagé de changer la porte d'entrée. Le devis d'une nouvelle porte en alu s'élève à 3732 € TTC (devis fourni par Alu Vision).

Le changement de la porte n'est pas inscrit dans la DETR, nous programmons donc la réparation de la porte existante pour un montant de 590 € HT. Il est urgent de réparer au plus vite, si nous souhaitons continuer de louer la salle des fêtes.

J) Réunion de mi-mandat

Volonté de faire une réunion publique à mi-mandat. Il est envisagé d'en faire 2, une sur Saint Saturnin et une autre sur Chadrat. Programmation pour septembre prochain.

Et il faut prévoir une séance de travail en amont pour préparer ces réunions.

- K) Dans le cadre Zéro Phyto, le SMVVA organise une réunion d'information le 27/06 pour les communes.
- L) Demande d'Arkose : le Conservatoire des Espaces Naturels souhaite travailler sur le site des côtes : avis favorable de l'équipe municipale.
- M) Commande de petits sachets de graines de pieds de mur à faire avant le 11/04 – lot de 100 sachets
- N) Réseau d'assainissement  
Le SMVVA et le bureau d'études SAFEGE confirme que notre réseau d'assainissement est en très mauvais état. Le rapport est en cours, et cela représentera un coût élevé dans les années à venir. Néanmoins, pour l'instant, il faut s'attarder sur une des fontaines à Chadrat, ainsi que celle de la place de l'Ormeau dont l'évacuation se fait dans un mauvais réseau.
- O) Brocante professionnelle de l'été  
La demande est faite pour le 16 juillet.  
Nous acceptons cette année encore cette manifestation, mais il faut d'ores et déjà prévenir les organisateurs d'un éventuel arrêt pour 2018, au vu du peu d'exposants et de visiteurs.

*Séance levée à 12 h 30*